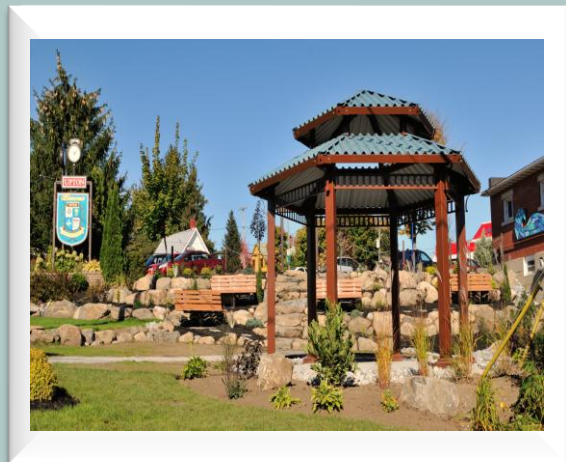




RAPPORT DU MAIRE

**Synthèse de la
présentation des faits
saillants du rapport
financier et du rapport de
l'auditeur indépendant pour
l'année financière 2024**



Robert Leclerc,
Maire

Uptonaises, Uptonais,

Au cours des dernières semaines, la Municipalité a reçu les **états financiers 2024** ainsi que le **rapport du vérificateur externe**, préparés par la firme Daniel Tétreault, CPA, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec.

Ces documents jouent un rôle essentiel pour assurer la **transparence** et la **rigueur financière** de la Municipalité. Ils offrent un portrait clair des activités budgétaires de l'année et permettent aux citoyens de mieux comprendre l'utilisation des ressources financières et les décisions prises par le conseil municipal.

La réception de ces rapports constitue une étape importante dans la gestion responsable des finances publiques. En demeurant informés et impliqués, nous contribuons tous à bâtir un **avenir financier solide et durable** pour Upton.

Pour consulter les états financiers consolidés au 31 décembre 2024, rendez-vous sur le site internet de la Municipalité, sous l'onglet **La Municipalité / Contrats municipaux et finances**.

Les pages qui suivent présentent un aperçu des faits saillants et des principales réalisations de l'année 2024.

INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2024 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 4 972 879\$. Les différentes charges de la Municipalité (dépenses) ont totalisé 4 216 021\$ et une conciliation à des fins fiscales totalisant 177 628\$ laissant ainsi un surplus d'exercice de 579 230\$.

Revenus de fonctionnement	4 972 879\$
Charges (dépenses)	(4 216 021\$)
Excédent avant conciliation fiscale	(177 628)\$
Conciliation à des fins fiscales (affecté et non affecté)	579 230\$

EXPLICATION DU SURPLUS

Grâce à une gestion rigoureuse des finances publiques et à des revenus supplémentaires de 493 301 \$ par rapport au budget, notamment issus d'un retour de la TECQ et de la vente du puits no 6, la municipalité a dégagé un surplus d'exercice. Celui-ci sera éventuellement versé dans différentes réserves financières afin de maintenir les taux de taxes au plus bas niveau possible lors de futurs travaux d'entretien ou d'investissements.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2024

Voici quelques-uns des investissements en immobilisation réalisés en 2024 :

- Reconstruction de trottoir rue Sacré-Cœur
- Travaux de réfection de la chaussée du 20e Rang
- Construction d'une nouvelle chambre de contact pour la désinfection de l'eau potable
- Installation de compteurs d'eau pour la majorité des immeubles dans le territoire de la municipalité se poursuivant en 2025..
- Réaménagement de la station de pompage Bruneau et Lanoie.



Finalement, selon le profil financier 2024-2025 de la Municipalité, lorsque celle-ci est comparée aux municipalités de sa classe de population, de sa MRC, de la Montérégie ou de l'ensemble du Québec, on constate que l'endettement est inférieur à l'endettement pour l'ensemble des municipalités.

DONNÉES COMPARATIVES – ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME PAR UNITÉ D'ÉVALUATION

Upton	1 304\$
MRC	1 586 \$
Montérégie	6 623 \$
Province	8 013 \$
Municipalités de 2000 à 9 999 habitants	4 353 \$

La Municipalité reconnaît l'importance de moderniser ses infrastructures et cherche activement des opportunités de financement pour mener à bien ses projets. En investissant dans le renouvellement de ses immobilisations, la Municipalité vise à améliorer la qualité de vie de ses citoyens tout en maintenant des niveaux de fiscalité raisonnables.



PRÉVISIONS POUR 2025 :

1. Une subvention de la TECQ de plus d'un 1 millions \$ est accordée pour financer les travaux de rénovation des infrastructures de la rue Saint-Éphrem.
2. Une subvention d'environ 1 200 000 \$, représentant environ 90 % des coûts, est en analyse dans le cadre du programme « PRIMAU » pour élaborer les plans de la modernisation de l'usine de l'eau potable est présentement en analyse.
3. Bien que présélectionnée pour une subvention PRACIM de 6,5 M\$ destinée à la construction d'une nouvelle caserne, la municipalité doit reporter le projet prévu débuter en 2025 à 2027, à la suite de la décision du ministère des Affaires municipales de différer l'octroi des subventions.

CONCLUSION :

L'objectif du conseil municipal est de vous offrir des services de qualité à un prix raisonnable. Nous visons le développement de notre municipalité afin d'améliorer la qualité de vie à Upton. En terminant, je profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil municipal, les gestionnaires et l'ensemble des employés pour leurs travaux, leur rigueur et leur contribution à bien servir nos citoyens et à atteindre les objectifs.



Robert Leclerc
Maire d'Upton

Les états financiers 2024 ont été audités
par la firme Daniel Tétreault, CPA auditeur